



**COMPTE-RENDU**  
**de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2022**  
(3 pages + 1 annexe de 32 pages)

Conformément aux dispositions de l'article 4 des Statuts de l'**ASSOCIATION FONCIERE URBAINE LIBRE « LES PATIOS »** sise à Elancourt 78990, ses membres se sont réunis dans la salle de la maison de quartier de la Villedieu sur convocations remises en mains propres, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Compte-rendu de gestion du comité syndical 2021
2. Examen et approbation des comptes 2021
3. Quitus aux syndics
4. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2022
5. Election des syndics 2022
6. Questions diverses

Après vérification des feuilles de présence et des pouvoirs, il est constaté que le quorum est atteint (voir tableau ci-dessous).

L'Assemblée Générale Ordinaire est donc réputée valablement constituée.

**Pointage AGO**  
(en nombre de voix)

<b>RUES</b>	<b>PROPRIETAIRES</b>	<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTES</b>	<b>TOTAL</b>
BERGERONNETTES	12	5	2	7
MESANGES	16	11	1	12
PINSONS	19	5	7	12
ROITELETS	14	8	1	9
TOURTERELLES	10	3	3	6
SANSONNETS	4		2	2
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>	<b>32</b>	<b>16</b>	<b>48</b>

Absents non représentés: 27 propriétaires

La séance est ouverte à 20 h30 par le président de séance : Christian MAURICE.

Le secrétariat de l'Assemblée Générale Ordinaire est assuré par Aurélie VAN DOREN.

## ----- PREMIERE RESOLUTION -----

### Nomination des scrutateurs

*L'Assemblée Générale, après accord préalable de Mme Benedicte DIVAY et M. Brian COE accepte la nomination de ces copropriétaires en tant que scrutateurs de la présente AGO.*

**En vertu de quoi, cette résolution est acceptée à l'unanimité des voix des copropriétaires présents et représentés.**

- Pour : 48 voix ; Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix

## ----- DEUXIEME RESOLUTION -----

### Présentation du rapport de gestion du Comité Syndical

*L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport d'activités ( voir pages 7 à 15 de l'annexe) approuve ce rapport et donne quitus au Comité Syndical pour sa gestion de l'association.*

- Pour : 48 voix ; Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix

**En vertu de quoi, cette résolution est acceptée à la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés.**

## ----- TROISIEME RESOLUTION -----

### examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

*L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du bilan comptable 2020 (voir page 16 à 19 de l'annexe) approuve les comptes présentés et donne quitus au Comité Syndical pour sa gestion de l'association.*

- Pour : 48voix ; Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix

**En vertu de quoi, cette résolution est acceptée à la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés.**

## ----- QUATRIEME RESOLUTION -----

### Budget 2022

*L'Assemblée Générale approuve le projet de budget 2022 et les modalités d'appel de fonds tel que figurant pages 23 à 26 de l'annexe et donne tous pouvoirs aux syndics pour sa mise en œuvre*

- Pour : 48 voix ; Contre : 0 voix ; Abstention : 0 voix

**En vertu de quoi, cette résolution est acceptée à la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés.**

## ----- CINQUIEME RESOLUTION -----

### Composition du Comité Syndical 2022

L'Assemblée Générale approuve la constitution du Comité Syndical 2022 composé des copropriétaires suivants :

- Aurélie VAN DOREN; Vincent VERET ;Christian BOUCHET ; Gérard TOUSSON ; Bryan COE ; Christian MAURICE ; Philippe ESNAUT ; Bénédicte DIVAY .

- Pour : 47 voix ; Contre : 0 voix ; Abstention : 1 voix (ROSSI)

**En vertu de quoi, cette résolution est acceptée à la majorité des voix des copropriétaires présents et représentés**

#### Commentaires :

- 1- Aymeric NORIE quitte le Comité
- 2- Conformément aux statuts de l'AFUL Les Patios, les nouveaux syndics élus devront composer le nouveau Comité Syndical dans un délai de 1 mois à compter de la date de la présente Assemblée Générale.

## ----- QUESTIONS DIVERSES -----

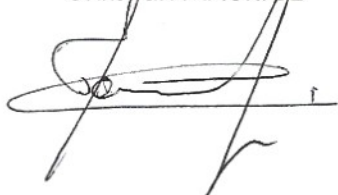
Voir pages 30 et 31 de l'annexe

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance déclare que cette Assemblée Générale Ordinaire est close à 22h00 et qu'un buffet est disponible.

### **Ce compte-rendu est certifié exact par**

Le président de l'AFUL Les Patios

Christian MAURICE



La Secrétaire Trésorier Général de l'AFUL Les Patios

Aurélien VAN DOREN

